

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »**

Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE - BP 19 – 5080, TEBOULBA

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « **SOPAT** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 décembre 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ammar AMRI.

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2017	2016
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisé			
Immobilisations incorporelles	3	944 380	774 105
Amortissements		(566 677)	(500 969)
Immobilisations corporelles	3	44 370 599	40 221 339
Amortissements		(28 633 730)	(26 618 206)
Immobilisations financières	4	3 140 625	3 134 360
Provisions			
Total des actifs immobilisés		19 255 197	17 010 629
Total des actifs non courants		19 255 197	17 010 629
ACTIFS COURANTS			
Stocks	5	8 161 075	8 685 527
Provisions sur stock produits finis		(622 984)	(261 251)
		7 538 090	8 424 276
Clients et comptes rattachés	6	20 856 138	21 272 214
Provisions		(8 688 499)	(8 588 320)
		12 167 640	12 683 895
Autres Actifs Courants	7	10 240 558	6 725 976
Provision	8	(3 368 567)	(3 367 154)
		6 871 991	3 358 822
Placements et autres actifs financiers		57 073	621 697
Provision		(57 073)	(57 073)
	9	0	564 624
Liquidités et équivalents de liquidités	10	149 719	3 257 719
Total des actifs courants		26 727 440	28 289 335
TOTAL DES ACTIFS		45 982 637	45 299 964

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2017	2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		27 861 250	21 941 250
Capital social souscrit non appelé			(2 812 500)
Réserves		14 069 109	12 589 109
Autres capitaux propres		71 029	109 979
Résultats reportés		(31 092 051)	(24 304 594)
Modifications comptables	11	(3 307 181)	(3 641 848)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 602 156	3 881 395
Résultat de l'exercice		(5 822 034)	(6 787 457)
Total des capitaux propres avant affectation	12	1 780 122	(2 906 062)
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	13	3 014 956	4 195 344
Total des passifs courants		3 014 956	4 195 344
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	20 627 247	19 556 216
Autres passifs courants	15	5 691 659	5 638 225
Concours bancaires et autres passifs financiers*	16	14 868 653	18 816 241
Total des passifs courants		41 187 559	44 010 681
Total des passifs		44 202 515	48 206 026
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		45 982 637	45 299 964

SOPAT SA
ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	66 690 330	61 382 496
Autres produits d'exploitation		313 235	67 590
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		67 003 565	61 450 086
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours	18	(625 768)	(20 212)
Achats matières premières consommés	19	(53 819 539)	(50 106 817)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(4 319 552)	(4 588 587)
Charges de personnels	21	(5 535 625)	(4 816 544)
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	(2 632 917)	(2 653 891)
Autres charges d'exploitation	23	(5 223 537)	(4 342 343)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(72 156 938)	(66 528 395)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 153 372)	(5 078 309)
Charges financières nettes	24	(1 791 860)	(1 849 254)
Produits des placements	25	79 295	87 842
Autres gains ordinaires	26	1 408 064	298 507
Autres pertes ordinaires	27	(296 940)	(184 567)
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		(5 754 813)	(6 725 780)
Impôts sur les bénéfices		(67 221)	(61 676)
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		(5 822 034)	(6 787 457)
Effets des modifications comptables		334 667	
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(5 487 367)	(6 787 457)

SOPAT SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	2017	2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		(5 487 367)	(6 787 457)
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	28	2 632 917	2 653 891
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat		(46 154)	(20 667)
Plus ou moins value sur cession		(39 000)	
Variation des			
Stocks	29	524 452	1 029 069
Clients	30	416 076	1 793 596
Autres actifs courants et financiers	31	(2 949 958)	123 501
Fournisseurs d'exploitation	32	1 071 031	(1 583 739)
Autres passifs courants et financiers	33	76 703	(1 411 004)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(3 801 300)	(4 202 810)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements liés à l'acquisition d'immob. Corp. Incorp.	34	(4 407 895)	(1 671 099)
Encaissement provenant de la cession d'immob. Corp. Incorp.		39 000	
Décassements liés à l'acquisition d'immob. financières		(6 265)	(4 905)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		(4 375 160)	(1 676 005)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements suite à l'augmentation du capital		8 732 500	6 135 000
Encaissement primes d'émission		1 480 000	7 447 500
Subventions d'investissements reçues		7 205	100 873
Encaissements crédits de gestion	35	3 375 779	250 000
Remboursements d'emprunts	36	(3 288 930)	(6 245 191)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		10 306 554	7 688 182
VARIATION DE TRESORERIE		2 130 094	1 809 368
Trésorerie début de l'exercice	38	(7 089 214)	(8 898 582)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	38	(4 959 120)	(7 089 214)
		(2 130 094)	(1 809 368)

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

(Les données sont exprimées en dinars)

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille.

En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 dinars divisés en 738 629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité. Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 dinars en numéraires pour le porter à 10 000 000 dinars divisés en 2 000 000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10 500 000 dinars par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1 312 500 dinars pour le porter à 11 812 500 dinars.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1 181 250 dinars, pour le porter de 11 812 500 dinars à 12 993 750 dinars, et ce, par l'émission de 1 184 250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12 993 750 dinars à 18 191 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18 191 250 dinars à 21 941 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21 941 250 dinars à 27 861 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 200 dinars, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés (titres de participations) considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.3. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux. Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base des derniers prix d'achat (FIFO).

2.4. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	<i>Immobilisations</i>			<i>Amortissements</i>			<i>valeur comptable</i>
	<i>début de période</i>	<i>Acquisition</i>	<i>fin de période</i>	<i>début de période</i>	<i>Dotation</i>	<i>fin de période</i>	
Logiciels	119 586	170 276	289 862	114 368	32 983	147 351	142 511
Fonds de commerce	508 418	0	508 418	268 726	25 420	294 146	214 272
Droit au bail	45 248	0	45 248	30 474	2 262	32 736	12 512
Concession marque et brevet	100 853	0	100 853	87 402	5 043	92 444	8 409
Total	774 105	170 276	944 380	500 969	65 708	566 677	377 703

Désignation	<i>Immobilisations</i>			<i>Amortissements</i>			<i>valeur comptable</i>
	<i>début de période</i>	<i>Acquisition/cession</i>	<i>fin de période</i>	<i>début de période</i>	<i>Dotation</i>	<i>fin de période</i>	
Terrains	2 527 218	256 000	2 783 218				2 783 218
Constructions	14 961 935	921 256	15 883 191	9 177 351	735 049	9 912 400	5 970 791
Matériels et outillages	12 832 211	1 704 082	14 536 294	12 179 545	872 101	13 051 647	1 484 647
Matériels Roulants	3 990 121	367 847	4 357 967	3 095 592	234 891	3 330 483	1 027 484
Equipement de bureau	248 319	37 480	285 798	190 834	13 288	204 122	81 676
Matériel Informatique	437 131	114 808	551 938	391 979	31 435	423 414	128 525
Installation Gle. Agencem. Aménag. Divers	4 046 640	260 765	4 307 406	1 582 905	128 760	1 711 665	2 595 741
Immobilisations corporelles en cours	1 177 766	487 022	1 664 787				1 664 787
Total	40 221 339	4 149 259	44 370 599	26 618 206	2 015 524	28 633 730	15 736 869

Note 4. Immobilisations Financières

	2017	2016
Prêt NUTRITOP	2 700 000	2 700 000
Créances financières (Mohamed LaHmar)	409 300	409 300
Dépôts et cautionnements	31 315	25 051
Participation Nutritop	10	10
Total	3 140 625	3 134 360

Note 5. Stocks

	2017	2016
Matières premières	1 026 637	1 273 067
Emballages et matières consommables	482 901	135 156
Cheptel	2 680 705	3 674 542
Produits finis	3 970 831	3 602 763
Total	8 161 075	8 685 527
Provision pour dépréciation des stocks de produits finis	(622 984)	(261 251)
	7 538 090	8 424 276

Note 6. Clients et comptes rattachés

	2017	2016
Chèques en caisses	1 455 463	702 119
Chèques en garantie		1 264 531
Clients Douteux	6 808 206	6 968 163
Clients ordinaires	7 098 459	5 330 083
Clients, effets à recevoir	672 387	731 709
Clients, factures à établir	(7 028)	253 766
Effets et chèques impayés	4 828 651	6 021 844
Total	20 856 138	21 272 214
Provision client	(8 688 499)	(8 588 320)
Total Clients et comptes rattachés	12 167 640	12 683 895

Note 7. Autres Actifs Courants

	2017	2016
Charges constatées d'avance	67 116	69 867
Compte d'attente	509 716	836 692
Débiteurs Divers	2 435 696	449 652
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop, DINDY)	1 709 357	791 691
État impôt sur les bénéfices (excédent)	1 372 455	1 185 899
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300
Fournisseurs débiteurs	2 717 338	2 603 249

Personnel avances et acomptes	56 893	83 875
Produits à recevoir	562 139	17 204
Société RAVY	498 290	498 290
TVA déductible	284 258	162 258
Total	10 240 558	6 725 976

Note 8. Provisions pour Dépréciation des Autres Actifs Courants

Provision des fournisseurs débiteurs	2 235 746	2 233 872
Provisions RAVY	498 290	498 290
Provisions comptes débiteurs	634 531	634 993
Total	3 368 567	3 367 154
Total Autres Actifs Courants	6 669 379	3 307 859

Note 9. Placements

	2017	2016
Banque Tunisienne de Solidarité	54 073	54 073
Banque du Sud	3 000	3 000
Créance LAHMAR HOLDING		95 635
Intérêts courus sur créances LH et ML		468 989
Total	57 073	621 697
Provision titre BTS et BANQUE DU SUD	(57 073)	(57 073)
Total	0	564 624

Note 10. Liquidités et Equivalents de Liquidités

	2017	2016
Banques	61 714	51 287
Caisses	88 005	18 933
Opération sur capital		3 187 500
Total	149 719	3 257 719

Note 11. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées au cours de l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de la correction de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2 730 802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars.

Note 12. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Capital social non appelé	Réserve légale	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2016	21 941 250	(2 812 500)	742 639	11 570 380	109 979	276 090	(24 304 594)	(3 641 848)	(6 787 457)	(2 906 062)
Résultat exercice 2016							(6 787 457)		6 787 457	
Augmentation du capital (selon décision AGE 19 juillet 2016)		2 812 500								2 812 500
Augmentation du capital (selon décision AGE 14 juillet 2017)	5 920 000									5 920 000
Prime d'émission				1 480 000						1 480 000
Subvention d'investissement					(38 949)					(38 949)
Résultat exercice 2017								334 667	(5 822 034)	(5 487 367)
Capitaux propres au 31/12/2017	27 861 250		742 639	13 050 380	71 029	276 090	(31 092 051)	(3 307 181)	(5 822 034)	1 780 122

Notes 13. Emprunts

	2017	2016
ATB	(473 684)	(789 474)
Attijari Bank	(226 136)	(657 669)
BIAT	(1 722 815)	(2 278 719)
Emprunt Leasing	(592 322)	(469 483)
Total	(3 014 956)	(4 195 344)

Notes 14. Fournisseurs et comptes rattachés

	2017	2016
Fournisseurs d'exploitations	(5 962 207)	(7 000 302)
Fournisseurs d'exploitations EAP	(11 871 811)	(10 877 783)
Fournisseurs d'Immobilisations	(64 161)	(64 161)
Fournisseurs, factures non parvenues	(2 729 068)	(1 613 970)
Total	(20 627 247)	(19 556 216)

Notes 15. Autres passifs courants

	2017	2016
Actionnaires opérations sur capital	(2 100)	(2 100)
Administrateurs jetons de présence	(75 000)	(75 000)
Avances clients	(59 215)	(59 215)
CNSS	(506 518)	(570 488)
État impôts et taxes	(517 588)	(416 741)
Personnels rémunérations dues	(246 259)	(242 676)
Provisions congés à payer	(276 235)	(332 376)
Provisions pour risques et charges	(1 911 105)	(1 911 105)
Ristournes et avoir à établir	(1 232 856)	(1 245 172)
Produit constaté d'avance	(120 985)	
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	(328 045)	(372 607)
Créditeurs divers	(307 244)	(241 683)
Clients intérêts courus	(108 507)	(160 060)
Dépôts et cautionnements reçus		(9 000)
Total	(5 691 649)	(5 638 225)

Notes 16. Concours bancaires et autres passifs financiers

	2017	2016
Crédit de gestion	(7 899 063)	(5 170 000)
Crédit à moins d'un an	(1 537 907)	(3 080 155)
Leasing échéance à moins d'un an	(224 697)	(144 274)
Intérêts Courus	(98 147)	(74 878)
Banques	(5 108 840)	(10 346 934)
Total	(14 868 653)	(18 816 241)

Notes 17. Revenus

	2017	2016
Ventes dindonneaux d'un jour	319 180	
Ventes poussins d'un jour	3 191 077	2 004 525
Ventes aliments de Cheptel	8 510 238	7 933 318
Ventes dérivés de dindes	25 473 393	33 171 328
Ventes dérivés de poulet	16 575 527	16 401 917
Ventes de viandes transformées	6 982 717	1 780 101
Ventes dindes vifs	5 040 560	814 064
Ventes poulets vifs	1 760 189	
Revenus de restauration		366 431
Autres Ventes	313 235	67 590
Avoirs et ristournes accordées sur ventes	(1 162 551)	(1 089 188)
Total	67 003 565	61 450 086

Notes 18. Variation des stocks des produits finis et des encours

	2017	2016
Produits finis	368 069	(586 075)
Stock Cheptel	(993 837)	(434 137)
Dédommagement stock produits finis		1 000 000
Total	(625 768)	(20 212)

Note 19. Achats matières premières consommés

	2017	2016
Achats poussins d'un jour	(3 343 822)	(2 029 114)
Achats dindonneaux	(2 003 218)	(2 374 545)
Achats dindes vivants	(5 430 555)	(52 238)
Achats Poulets vivants	(17 502 714)	(15 884 455)
Achats aliments(mais, soja, cmv...)	(22 221 989)	(26 181 948)
Achats matières pour produits transformés	(844 430)	(1 079 034)
Prestations de services (NUTRITOP)	(1 155 730)	(1 597 486)
Prestations de services (éleveurs)	(746 282)	(988 443)
Frais de transport sur achat	(382 316)	(482 173)
Variation des stocks	(314 407)	60 428
RRR accordées sur achats MP	125 924	502 191
Total	(53 819 539)	(50 106 817)

Note 20. Achats autres approvisionnements consommés

	2017	2016
Matières consommables	(1 486 902)	(1 711 608)
Achats Emballages	(1 351 895)	(1 025 671)
Consommation d'électricité	(917 912)	(877 284)
Consommation d'eau	(170 287)	(204 887)
Produits Désinfectants	(121 790)	(86 171)
Charge de Gaz	(471 338)	(459 094)
Fournitures de bureau	(59 764)	(44 745)
Achats Tenues de Travail	(155 386)	(109 844)
Variation des stocks AP	415 723	(69 284)
Total	(4 319 552)	(4 588 587)

Notes 21. Charges de personnel

	2017	2016
Salaires et compléments de salaires	(4 774 020)	(4 174 826)
Charges sociales légales	(761 605)	(641 719)
Total	(5 535 625)	(4 816 544)

Note 22. Dotations aux amortissements et aux résorptions

	2017	2016
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorp.	(2 169 592)	(1 856 712)
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	(839 857)	(810 928)
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	376 532	13 749
Total	(2 632 917)	(2 653 891)

Notes 23. Autres charges d'exploitation

	2017	2016
Loyers	(1 217 328)	(739 962)
Entretien	(425 088)	(425 006)
Assurance	(142 141)	(150 111)
Services extérieurs	(640 464)	(282 910)
Honoraires	(231 036)	(141 692)
Publications et relations publiques	(623 133)	(582 855)
Frais de transport sur vente	(830 735)	(974 102)
Carburant	(649 187)	(704 578)
Mission réception et déplacement	(26 828)	(45 328)
Frais postaux et de télécommunication	(51 608)	(50 121)
Services bancaires	(150 952)	(64 851)
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	(235 038)	(180 827)
Total	(5 223 537)	(4 342 343)

Notes 24. Charges Financières Nettes

	2017	2016
Charges financières sur leasing	(63 886)	(58 973)
Charges financières sur comptes débiteurs	(801 480)	(795 983)
Charges financières sur emprunts LMT	(364 964)	(409 774)
Charges financières sur financement de stock	(299 214)	(293 065)
Frais d'escomptes	(144 998)	(235 791)
Intérêts sur Billets de Trésorerie	(33 193)	(20 831)
Intérêts de retard	(39 030)	(17 316)
Pertes de change	(45 095)	(17 521)
Total	(1 791 860)	(1 849 254)

Notes 25. Produits des placements

	2017	2016
Intérêts sur Créances client	79 295	87 842
Total	79 295	87 842

Notes 26. Autres gains ordinaires

	2017	2016
Profit exceptionnel	1 361 910	277 840
Quote part subvention inscrite au compte résultat	46 154	20 667
Total	1 408 064	298 507

Note 27. Autres pertes ordinaires

	2017	2016
Pertes Exceptionnelles	(296 940)	(184 567)
Total	(296 940)	(184 567)

Note 28. Ajustements pour amortissements & provisions

	2017	2016
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorp.	2 169 592	1 856 712
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	839 857	810 928
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	(376 532)	(13 749)
Total	2 632 917	2 653 891

Note 29. Variations des stocks

	2017	2016	Variation
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés)	1 026 637	1 273 067	246 429
Emballages et matières consommables	482 901	135 156	(347 745)
Produits finis (volailles et dérivés)	3 970 831	3 602 763	(368 069)
Cheptel	2 680 705	3 674 542	993 837
Total	8 161 075	8 685 527	524 452

Note 30. Variations des clients

	2017	2016	Variation
Clients ordinaires	7 098 459	5 330 083	(1 768 377)
Chèques en caisses	1 455 463	702 119	(753 345)
Clients, effets à recevoir	672 387	731 709	59 322
Effets et chèques impayés	4 828 651	6 021 844	1 193 194
Clients Douteux	6 808 206	6 968 163	159 957
Chèques en garantie	0	1 264 531	1 264 531
Clients, factures à établir	(7 028)	253 766	260 794
Total	20 856 138	21 272 214	416 076

Note 31. Variation des autres actifs

	2017	2016	Variation
Charges constatées d'avance	67 116	69 867	2 751
Compte d'attente	509 716	836 692	326 976
Débiteurs Divers	2 435 696	449 652	(1 986 044)
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop, DINDY)	1 709 357	791 691	(917 666)
État impôt sur les bénéficiaires (excédent)	1 372 455	1 185 899	(186 556)
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300	0
Fournisseurs débiteurs	2 717 338	2 603 249	(114 089)
Personnel avances et acomptes	56 893	83 875	26 983
Produits à recevoir	562 139	17 204	(544 935)
Société RAVY	498 290	498 290	0
TVA déductible	284 258	162 258	(122 001)
Total	10 240 558	6 725 976	(3 514 582)
Actifs financiers	57 073	621 697	564 624
Total			(2 949 958)

Note 32. Variations des comptes fournisseurs

	2017	2016	Variation
Fournisseurs d'exploitations	(5 962 207)	(7 000 302)	(1 038 095)
Fournisseurs d'exploitations EAP	(11 871 811)	(10 877 783)	994 028
Fournisseurs d'immobilisations	(64 161)	(64 161)	0
Fournisseurs, factures non parvenues	(2 729 068)	(1 613 970)	1 115 098
Total	(20 627 247)	(19 556 216)	1 071 031

Note 33. Variations des autres passifs courants et financiers

	2017	2016	Variation
Actionnaires opérations sur capital	(2 100)	(2 100)	0
Administrateurs jetons de présence	(75 000)	(75 000)	0
Avances clients	(59 215)	(59 215)	0
CNSS	(506 518)	(570 488)	63 970
Clients intérêts courus	(108 507)	(160 060)	51 553
Dépôts et cautionnements reçus	0	(9 000)	9 000
État impôts et taxes	(517 588)	(416 741)	(100 847)
Personnels rémunérations dues	(246 259)	(242 676)	(3 583)
Provisions congés à payer	(276 235)	(332 376)	56 141

Provisions pour risques et charges	(1 911 105)	(1 911 105)	0
Ristournes et avoir à établir	(1 232 856)	(1 245 172)	12 316
Produit constaté d'avance	(120 985)	0	(120 985)
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	(328 045)	(372 607)	44 562
Créditeurs divers	(307 244)	(241 683)	(65 561)
Total	(5 691 659)	(5 638 225)	(53 434)
Intérêts Courus	(98 147)	(74 878)	(23 269)
Total			(76 703)

Note 34. Les décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Logiciels	289 862	119 586	(170 276)
Fonds de commerce	508 418	508 418	0
Droit au bail	45 248	45 248	0
Concession marque et brevet	100 853	100 853	0
Terrains	2 783 218	2 527 218	(256 000)
Constructions	15 883 191	14 961 935	(921 256)
Matériels et outillages	14 536 294	12 832 211	(1 704 082)
Matériels Roulants	4 446 327	3 990 121	(456 207)
Equipement de bureau	285 798	248 319	(37 480)
Matériel Informatique	551 938	437 131	(114 808)
Installation Gle. Agencement Amén Divers	4 307 406	4 046 640	(260 765)
Immobilisations corporelles en cours	1 664 787	1 177 766	(487 022)
Total	45 403 339	40 995 444	(4 407 895)

Note 35. Encaissements des emprunts

	31/12/2017	31/12/2016
Encaissement crédit à moins d'un an	3 000 000	250 000
Encaissement leasing	375 779	0
Total	3 375 779	250 000

Note 36. Remboursements des emprunts

	31/12/2017	31/12/2016
Remboursement crédit Attijari Bank	403 156	374 730
Remboursement crédit Amen Bank	160 715	214 286
Remboursement crédit BTE	0	418 190
Remboursement crédit BIAT 1	400 000	400 000
Remboursement crédit BIAT 2	425 230	396 052
Remboursement crédit ATB	342 105	315 789
Remboursement Leasing	172 518	122 998
Remboursement crédit de gestion	1 385 207	3 145
Remboursement de billets de trésorerie		4 000 000
Total	3 288 930	6 245 191

Note 37. Trésorerie

	31/12/2017	31/12/2016
Liquidités et équivalents de liquidités	149 719	3 257 719
Concours bancaires	(5 108 840)	(10 346 934)
Total	(4 959 120)	(7 089 214)

Note 38. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés		32 686 636	32 760 519
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	(1)	29 510 300	29 510 300
Cautions solidaires données :	(2)	-	1 300 000
Effets escomptés et non échus :	(3)	2 549 034	1 322 917
Garantie de rachat d'actions :	(4)	627 302	627 302
Engagements reçus		16 185 160	16 185 160
Engagements reçus des frères Lahmar	(5)	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	(6)	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	(7)	6 172 704	6 172 704

(1) : L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.

(2) : Caution solidaire donnée à une banque au profit de la société Nutritop. La main levée a été obtenue au cours de l'exercice 2017.

(3) : Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui sont par ailleurs couvertes par des garanties réelles.

(4) : La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.

(5) : Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.

(6) : Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.

(7) : Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note 39. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de l'exercice 2017 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 9 277 263 dinars.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'exercice 2017 des aliments pour bétail et des dindonneaux pour une valeur totale de 1 888 561 dinars.

Centrale de viandes rouges (CVR)

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 437 768 dinars.

MEDIGRAIN

La SOPAT a acquis auprès de la société MEDIGRAIN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 16 038 023 dinars.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 4 508 686 dinars.

MCSR

La SOPAT a acquis auprès de la société MCSR, partie liée, de la matière première pour une valeur de 10 794 dinars.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de l'exercice 2017 des aliments pour bétail pour une valeur de 301 068 dinars.

Note 40. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 06 novembre 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Tunis, le 14 novembre 2018

Objet :

Rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société De Production Avicole de Teboulba, SOPAT, Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Épargne, au Capital de 27.861.250 DT.

Messieurs les actionnaires,

- 1.** Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice comptable arrêté le 31 décembre 2017 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.
- 2.** Les états financiers examinés sont composés du bilan totalisant 45.982.637 DT, de l'état de résultat se soldant par un résultat déficitaire de 5.822.034 DT avant modifications comptables, de l'état des flux de trésorerie et des différentes notes qui leur sont annexées.
- 3.** À notre avis, à l'exception de l'impact des points décrits dans le paragraphe N° **4** et sous réserve des observations décrites dans le paragraphe **5**, ci-dessous de notre rapport «Fondement de l'opinion d'audit modifiée», les états financiers de la société SOPAT-SA, ci-joints, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour leurs aspects significatifs de sa situation financière au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, au décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des différentes Normes Comptables Tunisiennes, ou Internationales, applicables aux activités de la société.

Fondement de l'Opinion d'Audit Modifiée

4. L'examen du système d'information comptable de la société, en usage pour la production des états financiers de l'exercice 2017, a permis de relever les remarques suivantes :

- 4.1. L'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société en 2017 fait apparaître le traitement manuel de la plupart des flux aboutissant à la constatation et la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des responsables des centres de production. Des efforts d'automatisation du suivi des flux et de détermination des prix et coûts des stocks sont entamés en 2018 afin d'aboutir à un suivi informatisé et sécurisé aux différents stades de la chaîne des transactions de la société. Leur exploitation en 2018 aboutirait à des coûts et prix plus précis pour la valorisation des transactions et des différentes catégories des stocks.
- 4.2. La société a procédé courant 2018 (janvier à mai 2018) à un inventaire physique détaillé de ses stocks de produits congelés dans tous les points de stockage, aussi bien dans le dépôt attelé à l'unité d'abattage que chez les tiers dans les dépôts loués. Cette opération a comporté un recensement des produits par article ainsi que l'examen de la qualité des produits comptés. Il en a résulté une quantification des stocks inappropriés pour la consommation humaine de l'ordre de 363 Tonnes pour l'ensemble des articles. Les pertes financières conséquentes impacteront l'exercice 2018.
- 4.3. Dans le cadre de l'achèvement des opérations d'acquisition de la participation dans le capital de la société mère Gallus-SA, détenant 58% du capital de la SOPAT-SA, entamées depuis 2014, les cédants et les cessionnaires ont procédé, courant 2017, à la signature d'un accord définitif de règlement amiable des transactions, dont certains articles ont impacté des positions financières et comptables de la SOPAT-SA.

La constatation des conséquences de cet accord sur les états financiers de l'exercice 2017 de la SOPAT, a abouti à la prise en charge par les acquéreurs d'une dette totale de 2.258mDT, avec un impact de 1.400mDT sur le résultat de l'exercice 2017 et les capitaux propres cumulés au 31 décembre 2017. L'accord comporte également la prise en charge par les acquéreurs d'autres engagements financiers futurs. A ce titre, un montant de 490mDT a été déjà réglé, alors que d'autres engagements de règlement de cautions données par la SOPAT sont pris par les acquéreurs vis-à-vis des sociétés GAT et SOFIGAT et dont les montants définitifs ne sont pas arrêtés à la date de rédaction de ce rapport.

5. L'audit des états financiers de l'exercice 2017 a permis de constater les observations suivantes relatives à leurs différentes composantes et susceptibles d'impacter notre avis :

5.1. Les immobilisations corporelles totalisant 44.371mDT en valeurs brutes et 15.737mDT en valeurs nettes, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique annuel confirmant les différents comptes d'immobilisations positionnés dans les états financiers de l'exercice 2017. Les éventuels impacts sur les comptes d'immobilisations et d'amortissements n'ont pu être déterminés.

5.2. Le compte comptable d'immobilisations en cours, d'une valeur de 580mDT positionné parmi les immobilisations corporelles au 31 décembre 2017 et regroupant des dépenses anciennes, n'a pu être justifié par des réalisations effectives en cours d'achèvement et susceptibles d'aboutir à des immobilisations réelles dans le futur. Aucune provision ou correction de valeur n'a été constatée par la société dans le cadre de l'établissement des états financiers de l'exercice 2017.

5.3. Les comptes d'immobilisations financières comportent à la date du 31 décembre 2017 les soldes totalisant 3.141mDT dont la réalisation ou le recouvrement ne sont pas certains, à leurs valeurs inscrites dans les états financiers. La société n'a pas procédé aux réajustements des valeurs et la constatation des provisions pour dépréciations nécessaires, notamment pour les éléments suivants :

5.3.1. Une participation au nom de la Société NUTRITOP, sous administration judiciaire, d'une valeur de 2.700mDT.

5.3.2. Une créance sur un Ex-actionnaire de la société, Monsieur Mohamed LAHMAR de 409mDT, résultant de la constatation d'intérêts sur une créance de 2.500 mDT, déjà réglée par retenue sur les montants revenant aux cédants, dans le cadre des transactions d'acquisition des actions dans le capital de GALLUS- SA, société mère de la SOPAT- SA.

5.4. Les stocks de produits finis, positionnés dans les états financiers de l'exercice 2017 pour une valeur nette totale de 3.971mDT, sont valorisés sur la base de coûts de production, calculés manuellement par l'utilisation d'applications bureautiques, non sécurisées et par l'injection de coûts intermédiaires de production dont la traçabilité ne peut être établie d'une période à l'autre, compte tenu de l'évolution des prix et de la valeur des différentes composantes.

Les tests effectués sur les différents articles positionnés dans les stocks de produits finis ont permis de relever les constatations suivantes :

5.4.1. Des articles en stocks de produits finis congelés au 31 décembre 2017, d'une valeur estimée à 781mDT n'ont pas fait l'objet de mouvements de vente au cours de l'année 2017. Les risques liés à la mévente et leurs impacts sur la valeur de tels stocks n'ont pas été calculés et portés dans les états financiers de l'exercice 2017.

5.4.2. Des articles sont positionnés en stocks de produits finis pour 1.305mDT alors que leurs prix de vente moyens pratiqués courant l'exercice 2017 sont inférieurs aux coûts de production utilisés pour leur valorisation au 31 décembre 2017. L'écart négatif entre le prix de valorisation de tels stocks et leurs prix de vente moyen en 2017 est estimé à 218mDT, soit 17% environ de la valeur de ces stocks. La société n'a pas opéré les ajustements nécessaires de la valeur des stocks concernés au 31 décembre 2017.

5.4.3. Un lot de produits finis est positionné dans les états financiers au 31 décembre 2017 pour 493mDT et totalement provisionné. Il s'agit d'articles qui ont été détruits depuis 2016 sur la base d'un rapport rédigé par un expert auprès des tribunaux suite à une plainte de la SOPAT à l'encontre d'un tiers dépositaire après la constatation d'une défaillance de ses équipements d'entreposage.

Une affaire en justice pour dédommagement des pertes subies par la SOPAT a été intentée à l'encontre de l'entreprise d'entreposage. A la date de rédaction de ce rapport le verdict final n'a pas été rendu par le tribunal compétent.

5.5. Des créances clients positionnées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 présentent des risques de recouvrement en raison des retards d'encaissement des chèques, des traites ou des soldes clients, aux échéances convenues. Le montant de telles créances serait de l'ordre de 901mDT. Aucune provision pour dépréciation les concernant n'a été portée dans les états financiers de l'exercice 2017.

5.6. Des créances clients totalisant 1.282mDT et faisant l'objet de procès contentieux n'ont pas fait l'objet d'estimation des risques de recouvrement et de constatation des provisions pour dépréciation conséquentes à la date du 31 décembre 2017. La société a justifié sa position par sa possession de garanties liées à de telles créances.

5.7. Les provisions pour dépréciation des créances douteuses positionnées dans les états financiers de l'exercice 2017 pour 8.688mDT, se composent d'un total de soldes positifs de 9.585mDT et d'un total de soldes négatifs de 897mDT. Leurs justification et apurement pourraient impacter les soldes des comptes clients, des provisions et des capitaux propres.

5.8. Des composantes des états financiers positionnées dans le bilan comportent des positions figées ou non justifiées relatives à des transactions anciennes non apurées. Le total est estimé à 2.307mDT au titre des soldes débiteurs et 2.382mDT Dinars au titre des soldes créditeurs.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

5.9. L'examen du dossier fiscal de la SOPAT au titre de l'exercice 2017 a permis de constater que :

5.9.1. La SOPAT a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015. Les notifications faites par l'administration fiscale comportent un montant de 23.390mDT, composé de 14.684mDT en principal et de 8.706mDT en intérêts et pénalités.

Compte tenu des dettes et provisions déjà constatées dans les comptes de la SOPAT-SA au titre des impôts et taxes, le supplément de la dette, éventuellement exigible par l'administration fiscale en l'absence d'une révision de ses positions, et non porté dans les états financiers de la SOPAT au 31 décembre 2017, serait de l'ordre de 21.545mDT.

La SOPAT a déjà riposté aux résultats des différentes notifications dans les délais de rigueur. Aucun règlement amiable définitif n'a été agréé avec l'administration à la date de rédaction du présent rapport.

- 5.9.2. Les pratiques fiscales utilisées par la société engendrent un ensemble de risques notamment en matière d'application des principes et règles dans les domaines de la TVA et des Retenues à la source.

Les risques fiscaux conséquents aussi bien relatifs au dossier de contrôle fiscal qu'au titre des transactions de l'année 2017 et précédentes, non prescrites, n'ont pas été estimés et n'ont pas été provisionnés dans les états financiers de l'exercice 2017.

La société a justifié sa position par l'attente des résultats des discussions avec l'administration fiscale pour la détermination définitive des résultats du contrôle fiscal, objet de transactions conciliatrices, et la détermination définitive de son statut fiscal au sujet des éléments objets de différences d'opinions.

- 5.10. Des procès en cours sont engagés à l'encontre de la société ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme. Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter les différentes positions comptables de la société ne sont pas estimées et portées dans les états financiers de l'exercice 2017. Les informations disponibles à leur sujet ne nous permettent pas d'estimer le montant de cet impact.
6. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans le paragraphe 8 ci-dessous relatif aux responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers.

Nous sommes indépendants de la société SOPAT - SA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux missions de commissariat aux comptes en Tunisie et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour la préparation des états financiers

7. L'organe de direction de la société SOPAT - SA est responsable de la préparation des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie tels que décrit par les textes indiqués dans le paragraphe 3 ci-dessus, et aux différents textes régissant ses activités en Tunisie.

L'organe de direction de la société est également responsable de la conception, la mise en place et l'application des procédures de contrôle interne qu'il considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

C'est aux responsables de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de leur entité à poursuivre son exploitation et de communiquer le cas échéant sur toute question relative à la continuité de son exploitation et d'appliquer les principes et méthodes comptables appropriés conséquents.

Responsabilité de l'auditeur

8. Nos objectifs pour la mission d'audit, réalisée dans le cadre du commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA , sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes et de délivrer un rapport sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter d'erreurs ou de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous procéderons, en outre, à :

- 8.1. L'identification et l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, la conception et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et la réunion des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- 8.2. L'acquisition d'une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais sans avoir pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- 8.3. L'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- 8.4. L'appréciation du caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de la continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états financiers

9. Les éléments du rapport présenté par votre conseil d'administration, notamment pour les informations à caractère comptables qui y figurent, sont conformes aux états financiers de l'exercice 2017.

Tunis, le 14 novembre 2018

Le commissaire aux comptes
M. Aammar AMRI

Tunis, le 14 novembre 2018

Objet :

**Rapport spécial du commissaire aux comptes relatif
aux états financiers de l'exercice clôturé le 31
décembre 2017**

Destinataires du rapport :

**Messieurs les Actionnaires de la Société de
Production Avicole de Teboulba, SOPAT**

**Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Epargne,
au Capital de 27.861.250 DT.**

Messieurs les actionnaires,

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la **Société de Production Avicole de Teboulba, SOPAT-SA**, qui nous a été confiée par votre honorable assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, au titre de l'exercice 2017.
2. Les conventions signalées ci-dessous résultent des informations s'y rapportant reçues de l'organe de direction de la société ou des opérations liées dont nous avons pris connaissance dans le cadre de nos procédures habituelles d'audit. Notre mission ne comporte pas la réalisation de travaux spécifiques de recherche de l'existence des conventions.

3. Durant l'exercice 2017, les conventions suivantes, rentrant dans le cadre des dits articles ont été passées ou ont continué à produire leurs effets :

3.1. La société a obtenu des crédits bancaires pour financer ses investissements. Au 31 décembre 2017, les encours des divers crédits présentent les soldes suivants :

Références crédit	Montant initial En DT	Reste à rembourser au 31 décembre 2017 En DT
Hannibal Lease (Leasing)	1 190 289	817 018
BIAT2500mDT	2 500 000	100 000
BIAT3000mDT	3 000 000	2 178 719
ATB1500mDT	1 500 000	789 474
Ettijari Bank 1971mDT	1 971 000	692 349
Total	10 161 289	4 577 560

L'encours des crédits obtenus pour le financement du cycle d'exploitation est de 8.099.063 DT à la date du 31 décembre 2017.

3.2. Les investissements réalisés par la société courant l'exercice 2017, achevés ou en cours, sont de l'ordre de 4.037mDT et correspondent à des acquisitions de logiciel, de terrain bâti, d'équipement d'abattage, de matériel de transport, d'aménagement de points de vente...

3.3. La SOPAT a signé en 2017 un accord avec des sociétés appartenant au groupe la ROSE Blanche « RBG » en vertu duquel, les dites sociétés prennent en charge des dettes au lieu et place de débiteurs liés aux cédant des actions Gallus ou des engagements futurs à la place de la SOPAT en exécution des cautions qu'elle avait données. La constatation des conséquences de cet accord a abouti à la prise en charge par les sociétés du groupe RBG d'une dette de 2.259mDT, le remboursement du paiement d'une caution de 400mDT fait par la SOPAT au profit d'Amen BANK et un engagement de règlement des cautions données par la SOPAT au profit des sociétés GAT et SOFIGAT.

3.4. La SOPAT a procédé en 2017 au paiement à Amen BANK d'un montant de 2.110mDT en règlement de cautions précédemment données au profit de cette banque pour le compte de NUTRITOP et DINDY pour des montants respectifs de 1.110mDT et 1.000mDT. La somme payée pour le compte de NUTRITOP pour 1.110mDt a été remboursée à la SOPAT par le groupe RBG en exécution des accords liés aux transactions sur les actions GALLUS.

3.5. La société s'est approvisionnée en 2017 en divers produits auprès des sociétés apparentées appartenant au RBG.

Les mouvements et les soldes conséquents arrêtés au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Sociétés	Total des achats nets en 2017 En DT	Solde au 31 décembre 2017 Créditeurs En DT
MEDIGRAN	16 038 023	496 582
ACN	4 508 686	1 380 728
MCSR	10 794	3 063
STPA	301 068	277 476

3.6. La SOPAT s'est approvisionnée au cours de l'exercice 2017 en poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 9 277 263 DT. Elle a également vendu à la société GALLUS au cours de l'exercice 2017 des aliments pour bétail et des dindonneaux pour une valeur totale de 1 888 561 DT.

3.7. Les rémunérations des dirigeants constatées au titre de l'exercice 2017, se présentent ainsi :

Désignation des dirigeants	Fonction	Salaire brut annuel En DT	cotisations sociales et fiscales En DT	Bons d'essence En DT	Coût de l'amortissement de voiture de fonction En DT
Mr. Mohieddine YOUSSEFI	Directeur Général	109 269	18 106	8 610	16 960
Mr. Kamel BELKHIRIA	Président du conseil	0	0	0	0

3.8. La société SOPAT a supporté au cours de l'exercice 2017 les charges de fonctionnement de la société « La centrale des Viandes Rouges : CVR » arrêtés à 26.443 DT. Elle avait avancé à la société CVR, 437.768 DT depuis 2012.

Tunis, le 14 novembre 2018

Le commissaire aux comptes
M. Aammar AMRI